

Réf: Dossier N° 077479

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOTTO AFRICA »

Siège social Abidjan, Treichville, ENTENTE, Lot 545, Ilot 004

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOTTO AFRICA »

Objet : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE TOUS TYPES DE VÉHICULES Y COMPRIS TOUS TYPES D'ENGINS, CAMIONS, GRANDES MACHINES ROULANT, MÉCANIQUE ET ELECTRICITÉ, IMPORTATION ET EXPORTATION DE PIÈCES DE RECHANGE DES VÉHICULES, DES MACHINES INDUSTRIELLES, PRODUCTION ET FABRICATION DES CARROSSERIES, DES BENNES ET TOUS TYPES DE PIÈCES ET ACCESSOIRES DE TOUS TYPES DE VÉHICULES

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ENTENTE, Lot 545, Ilot 004

Dirigeant(s) : M OKCU ALPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01172 du 22/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06953/GTCA/RC/2022 du 22/02/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

